

## **Procès verbal de la séance de Conseil Communautaire du Mercredi 2 Avril 2025 à 20h00**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni exceptionnellement à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt mars deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt mars deux mille vingt-cinq.

La séance est ouverte à 20h05 par Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L. 5211-1 du CGCT, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. M. Corentin GOETHALS se désigne pour remplir cette fonction.

Mme la Présidente indique :

- Les membres ayant donné pouvoir,
- Les membres étant représentés par leur conseiller suppléant (le cas échéant),
- Les membres s'étant excusés,

*Cf. état des présences des conseillers communautaires établi ci-après.*

Le quorum est ainsi atteint à l'ouverture de séance et a été vérifié pour chacune des délibérations examinées au cours de la séance.

**Etat de présence des conseillers communautaires**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE			M. Serge COUASNON		
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD				X	
<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER				X	
<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaine MARIE				X	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO		Mme Vanessa LARCHER			
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE					X
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS					X

<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
M. Patrick POUPION				X	
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA	X				

<b>VIRE NORMANDIE</b>					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY			M. Corentin GOETHALS		

<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>42</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>47</b>		

## Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2025		
Communication des décisions prises par délégation du Conseil Communautaire au Président conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : n°DP-2025-6 du 12 mars 2025		
		Elus référents
<b>A. Finances/ Enseignement Supérieur et Ressources Humaines</b>		
➤ <b>Finances</b>		
D2025-3-2-1	Compte Financier Unique (CFU) – Exercice 2024	<b>Mme Annie ROSSI</b>
D2025-3-2-2	Bilan des acquisitions et des cessions – Exercice 2024	
D2025-3-2-3	Affectation des résultats	
D2025-3-2-4	Approbation du Budget Général et des Budgets Annexes – Exercice 2025	
D2025-3-2-5	Renouvellement des autorisations de programme : a) Autorisation de programme sur l'opération 100 : Construction d'une déchèterie – Bâtiment de Réemploi b) Autorisation de programme sur l'opération 200 : Opération foncière pour le siège communautaire	
D2025-3-2-6	Fiscalité - Vote des taux – Exercice 2025 a) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) b) Contribution Foncière des Entreprises (CFE) c) Fiscalité additionnelle d) Produit GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)	
D2025-3-2-7	Avance de Trésorerie du Budget Principal vers le Budget annexe de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) – Reconduction	
D2025-3-2-8	Adhésion au système PAYFIP	
D2025-3-2-9	Compétence Santé - Autorisation de régularisations comptables de frais engagés par la commune de Valdallière après le transfert du centre de santé au 1er octobre 2024	
➤ <b>Enseignement Supérieur</b>		
D2025-3-2-10	Charte locale de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante	<b>Mme Annie ROSSI</b>
➤ <b>Ressources Humaines</b>		
D2025-3-2-11	Mise à jour du tableau des effectifs	<b>M. Gilles FAUCON</b>
<b>B. Environnement</b>		
➤ <b>Gestion des déchets/déchèteries</b>		
D2025-3-2-12	Contrat pour la gestion des déchets pneumatiques	<b>Mme Coraline BRISON-VALOGNES</b>
D2025-3-2-13	Marché de traitement des déchets de déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau	
➤ <b>Grand et Petit Cycle de l'Eau</b>		
D2025-3-2-14	Marchés publics - Programme de restauration des cours d'eau du bassin de la Souleuvre – Tranche 5 – lot 1 – Lancement d'une consultation	<b>Mme Valérie DESQUESNE</b>
➤ <b>Mobilité</b>		
D2025-3-2-15	Contrat de location des Vélos à Assistance Electrique (VAE) – Intégration de nouveaux vélos	<b>M. Guy VELANY</b>
<b>C. Urbanisme/Habitat</b>		
➤ <b>Urbanisme</b>		
D2025-3-2-16	Modification de droit commun n°2 du PLU de Vassy – Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable	<b>M. Marc GUILLAUMIN</b>
➤ <b>Habitat</b>		
D2025-3-2-17	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Versement de subventions a) OPAH Classique et de Renouvellement Urbain (RU) 2020-2025 (Commune de Vire Normandie) b) OPAH Classique et OPAH de Renouvellement Urbain (RU) multi-sites 2024-2028 (Intercom de la Vire au Noireau et communes lauréates Petites Villes de Demain)	<b>Mme Nicole DESMOTTES</b>

<b>➤ Gens du Voyage</b>		
<b>D2025-3-2-18</b>	Sédentarisation des gens du voyage – Lancement des marchés de travaux pour la déconstruction de l'ancien centre d'exploitation du CD14	<b>Mme Nicole DESMOTTES</b>
<b>D. Attractivité du Territoire</b>		
<b>➤ Développement Economique</b>		
<b>D2025-3-2-19</b>	Commune de Vire Normandie – Parc d'activités La Papillonnaire (Pôle Environnement) : modification du bail à construction et signature d'une convention de servitude avec ENEDIS dans le cadre du projet de création d'une unité de production de CO2 biogénique par AGRIGAZ	<b>M. Lucien BAZIN</b>
<b>D2025-3-2-20</b>	Condé-en-Normandie – Zone Industrielle Charles Tellier – Projet de renouvellement de bail commercial avec l'entreprise Akwel	<b>M. Jean TURMEL</b>
<b>Questions Diverses</b>		

Mme la Présidente soumet à l'assemblée délibérante l'adoption de la rédaction du procès-verbal de la séance de Conseil Communautaire du 27 février 2025, qui a été adressé aux conseillers communautaires avec la convocation de cette présente séance.

Les conseillers communautaires n'émettent aucune observation ni remarque concernant la rédaction du ce procès-verbal et approuvent, à l'unanimité, sa rédaction.

Mme la Présidente informe les conseillers communautaires des éléments suivants :

➤ **Agenda :**

<b>• Instances IVN</b>	
<b>Conseil Communautaire</b>	<b>Jeudi 22 Mai 2025 à 20h30</b> Salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours
<b>• Autres</b>	
<b>Salon de l'Habitat</b>	<b>Vendredi 11 au Dimanche 13 Avril 2025</b> <b>à l'Hippodrome Robert Auvray à Vire</b>
<b>Cérémonie des Awards du commerce (2<sup>ème</sup> édition)</b>	<b>Lundi 28 Avril 2025 à 19h00</b> Salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours
<b>Signature du Contrat de Territoire avec la Région Normandie</b>	<b>Lundi 5 Mai 2025</b> à 16h00 : Visite de terrain à Estry (Valdallière) Suivi de la signature officielle à la salle des fêtes de Roullours
<b>Job Dating</b>	<b>Mercredi 21 Mai 2025 de 13h30 à 17h00</b> Gymnase du Lycée Charles Tellier à Condé-en-Normandie

➤ **Décision(s) du Président :**

En application des dispositions de l'article L-5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) les décisions suivantes, prises par Mme la Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau, ont fait l'objet d'une communication aux membres du Conseil Communautaire :

<b>Numéro de la/ des décision(s)</b>	<b>Objet</b>
n°DP-2025-6 du 12 mars 2025	Ligne de Trésorerie

*Les conseillers communautaires ont été destinataires d'une copie de la / des décision(s) susmentionnée(s) qui leur a été transmise avec la convocation de la présente séance.*

La séance se poursuit par l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour du Conseil Communautaire.

## A. Finances, Enseignement Supérieur et Ressources Humaines

### ➤ Finances (Rapporteur : Mme Annie ROSSI)

#### D2025-3-2-1 : Compte Financier Unique (CFU) – Exercice 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) qui pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes.

**Les Comptes Administratifs / CFU 2024 étant conformes et validés par le receveur, et suivant la présentation faite auprès des membres de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter et d'approuver les CFU 2024 tels que présentés.**

Conformément à l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le CFU est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dérogée contre son adoption.

En vertu de l'article L2121-14 du CGCT (applicable aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau, peut assister aux discussions mais il lui sera demandé de quitter la salle au moment du vote.

Le Conseil communautaire est ainsi appelé à désigner un(e) Président(e) de séance en lieu et place de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE.

**Madame Annie ROSSI, Vice-présidente en charge des Finances, procède à la présentation des Comptes Financiers Uniques pour l'exercice 2024.**

**Puis, le Conseil Communautaire, après avoir :**

- **désigné à l'unanimité Mme Annie ROSSI, en qualité de Présidente de séance en lieu et place de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE qui quitte la salle ;**
- **vérifié que le quorum est atteint ;**

**procède aux opérations de vote.**

#### a) Budget Principal

##### **Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

*Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>45</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>1</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

#### b) Budget Annexe de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

##### **Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

*Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>45</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>1</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

**c) Budget Annexe de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	45	Contre :	0	Abstentions :	1
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**d) Budget Annexe Atelier Relais**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	45	Contre :	0	Abstentions :	1
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**e) Budget Production d'Eau**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	45	Contre :	0	Abstentions :	1
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**f) Budget ZAM**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	45	Contre :	0	Abstentions :	1
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**g) Budget Annexe Zone Industrielle de la Papillonnière**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>45</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>1</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

**h) Budget Annexe Zone d'Activités Les Neuvillières**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>45</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>1</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

**i) Budget Annexe La Papillonnière 2 (PIPA 2)**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>45</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>1</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

**j) Budget Annexe Vente de Terrains**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>45</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>1</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

**k) Autres Zones d'Activités Economiques (ZAE)**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>45</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>1</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE réintègre la salle.

### D2025-3-2-2 : Bilan des acquisitions et des cessions – Exercice 2024

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions 2024 présenté.

#### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

### D2025-3-2-3 : Affectation des résultats

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir en délibérer et d'adopter les affectations des résultats telles que présentées pour les budgets suivants :

#### a) Budget Principal

#### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

#### b) Budget Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

#### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

#### c) Budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

#### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

#### d) Les Ateliers relais

##### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

#### e) Production Eau

##### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

#### Concernant les autres budgets annexes

- a) « ZAM »
- b) Zone Industrielle « La Papillonnière »
- c) Zone d'Activités « Les Neuvillières »
- d) Parc d'Activités « La Papillonnière (PIPA) II »
- e) Vente de terrains
- f) Autres ZAE (Zones d'Activités Economiques)

Considérant que ces budgets annexes sont réalisés sur la section de fonctionnement et font l'objet d'une gestion de stock, il n'y a pas lieu de délibérer, aucune décision n'est requise puisque les résultats de chacune des sections se reportent d'office, suivant la réglementation, sur le budget N+1.

#### **D2025-3-2-4 : Approbation du Budget Général et des Budgets Annexes – Exercice 2025**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, et après présentation des budgets primitifs 2025 par Mme la Vice-Présidente en charge des finances, le Conseil Communautaire est invité à procéder aux votes des budgets pour l'exercice 2025.

##### a) Budget Principal

##### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

##### b) Budget annexe de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

##### Débats :

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

**c) Budget annexe de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) – SPIC M4**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

*Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

**d) Budget annexe "Les Ateliers Relais"**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

*Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

**e) Budget annexe "Production Eau" – SPIC M49**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

*Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

**f) Budget annexe "ZAM"**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

*Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

**g) Budget annexe "Zone Industrielle La Papillonnière"**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**h) Budget annexe "Les Neuvillières"**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**i) Budget annexe "La Papillonnière (PIPA) II"**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**j) Budget annexe "Vente de Terrains"**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**k) Budget annexe "Autres ZAE (Zones d'Activités Economiques)"**

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**D2025-3-2-5 : Renouvellement des autorisations de programme**

**a) Autorisation de programme sur l'opération 100 : Construction d'une déchèterie – Bâtiment de Réemploi**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire :

- de réviser l'autorisation de programme de l'opération 100 telle que présentée ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à engager les dépenses de l'opération à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes ;

étant précisé que les paiements pour l'exercice 2025 sont inscrits au budget principal 2025.

Cette opération de programme sera revue en 2026 lors de la fusion des budgets TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

*Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**b) Autorisation de programme sur l'opération 200 : Opération foncière pour le siège communautaire**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à engager les dépenses de l'opération présentée à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes ;
- de solliciter toutes subventions et aides auprès des partenaires institutionnels et financiers et de tout partenaire restant à identifier ;

étant précisé que les paiements pour l'exercice 2025 sont inscrits au budget principal 2025.

Cette autorisation de programme fera l'objet d'une modification, étant précisé que nous sommes dans l'attente des estimations de travaux suite au diagnostic de structure du bâtiment.

**Débats :**

M. Serge COUASNON : « Le projet ne nous a toujours pas été présenté ! Vous nous aviez pourtant parlé d'organiser une visite sur site lors du dernier conseil communautaire. »

M. Régis DELIQUAIRE : « Je me suis effectivement engagé à vous présenter le projet en organisant une visite sur site avec des plans. Nous sommes dans l'attente des tous derniers chiffrages estimatifs du montant des travaux. Il faut que nous puissions disposer de tous les éléments pour vous présenter le projet dans les meilleures conditions. »

M. Serge COUASNON : « Vous aviez parlé de mener une étude pour envisager la réalisation d'un étage sur le bâtiment existant. Je trouve que le projet met beaucoup de temps à être chiffré financièrement. »

M. Régis DELIQUAIRE : « Oui, c'est comme cela, nous sommes dans les délais normaux pour ce type de projet. »

*Après avoir demandé s'il y a d'autres remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.*

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**D2025-3-2-6 : Fiscalité - Vote des taux – Exercice 2025**

**a) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, le Conseil communautaire est appelé à valider les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2025 tels que présentés.

Etant précisé que dans l'attente de la mise en place de la REOMi (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) les taux restent inchangés.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**b) Contribution Foncière des Entreprises (CFE)**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, le Conseil communautaire est appelé à valider et maintenir le taux de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) à hauteur de 21,83 % pour l'année 2025.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**c) Fiscalité additionnelle**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, le Conseil Communautaire est appelé à délibérer et à reconduire les taux votés en 2024 pour l'année 2025 :

- Taxe sur le Foncier Bâti : 0,85 %
- Taxe sur le Foncier non Bâti : 0,84 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 0%

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

**VOTE**

<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

**d) Produit GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour l'exercice 2025**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir arrêter et voter le produit attendu à 160 000 euros pour l'année 2025.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

**VOTE**

<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

**D2025-3-2-7 : Avance de Trésorerie du Budget Principal vers le Budget annexe de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil communautaire de décider que le Budget Principal verse une avance de Trésorerie de 1 500 000 € au Budget REOM, laquelle sera remboursée au Budget Principal au plus tard 1 an après la date effective d'encaissement par le budget REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

**VOTE**

<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

**D2025-3-2-8 : Adhésion au système PAYFIP**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'autoriser l'Intercom de la Vire au Noireau à conclure un contrat d'adhésion Payfip titres et un contrat d'adhésion Payfip rôles pour le budget REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ainsi que pour tous les budgets où ce service serait nécessaire ;
- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions d'adhésion au dispositif Payfip et tout document y afférent.

**Débats :**

M. Serge COUASNON : « Qui développe cette application ? »

Mme Annie ROSSI : « Cette application est celle des services de l'Etat. »

Après avoir demandé s'il y a d'autres remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

**D2025-3-2-9 : Compétence Santé - Autorisation de régularisations comptables de frais engagés par la commune de Valdallière après le transfert du centre de santé au 1<sup>er</sup> octobre 2024**

Il y a lieu, dans le cadre du transfert au 1<sup>er</sup> octobre 2024 du centre de santé de Valdallière vers l'Intercom, de régulariser et autoriser le paiement des dépenses et frais engagés par la commune de Valdallière pour le compte de l'Intercom de la Vire au Noireau pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 décembre 2024.

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser le paiement des dépenses et frais engagés par la commune de Valdallière présentés et autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

➤ **Enseignement Supérieur (rapporteur : Mme Annie ROSSI)**

**D2025-3-2-10 : Charte locale de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante**

Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du Territoire » réunie le 5 février 2025 et du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est demandé au Conseil communautaire d'autoriser Mme la Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau, ou son représentant, à signer la charte locale de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, dont le projet est présenté aux conseillers communautaires, ainsi que tout document y afférent.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

➤ **Ressources Humaines (rapporteur : M. Gilles FAUCON)**

**D2025-3-2-11 : Mise à jour du tableau des effectifs**

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, d'autoriser la mise à jour du tableau des emplois et des effectifs en y intégrant les éléments présentés aux conseillers communautaires, mettant à jour les intitulés de poste des différents emplois et intégrant les dernières créations de postes.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

## B. Environnement

### ➤ Gestion des déchets/déchèteries (rapporteur : Mme Coraline BRISON-VALOGNES)

#### **D2025-3-2-12 : Contrat pour la gestion des déchets pneumatiques**

Le contrat arrête les termes et conditions de l'enlèvement de déchets de pneumatiques détenus par l'Intercom de la Vire au Noireau, réceptionnés dans ses déchèteries et de la mise à disposition de contenant(s) et équipements de protection individuelle par l'ECO ORGANISME REFERENT. Il régit les conditions administratives contractuelles qui encadrent la mise en œuvre des dispositions de prise en charge des déchets de pneumatiques.

**Suivant les avis favorables de la commission « Gestion des Déchets » réunie le 18 mars 2025 et du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Mme la Présidente ou son représentant à signer le contrat à intervenir avec l'éco organisme pour la gestion des déchets pneumatiques, ainsi que tout document y afférent.**

#### **Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

#### **D2025-3-2-13 : Marché de traitement des déchets de déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau**

**Suivant les avis favorables de la commission « Gestion des Déchets » réunie le 18 mars 2025 et du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire :**

- D'approuver les modalités de passation de l'accord-cadre relatif aux traitements des déchets des déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau présentées aux conseillers communautaires.
- D'approuver les critères de choix proposés.
- D'autoriser le lancement de cette consultation.
- D'autoriser Mme la Présidente ou son représentant à signer les pièces de l'accord-cadre relatif aux traitements des déchets des déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau ainsi que tout document y afférent.

#### **Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

➤ **Grand et Petit Cycle de l'Eau (Rapporteur : Mme Valérie DESQUESNE)**

**D2025-3-2-14 : Marchés publics - Programme de restauration des cours d'eau du bassin de la Souleuvre – Tranche 5 – lot 1 – Lancement d'une consultation**

Suivant les avis favorables de la commission « Grand et Petit Cycles de l'Eau » réunie le 12 septembre 2024 et du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à lancer la consultation du marché public relatif au programme de restauration des cours d'eau du bassin de la Souleuvre – Tranche 5 – Lot 1.
- D'approuver les modalités de passation de l'accord-cadre « travaux de restauration de la Vire Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Souleuvre – Tranche 5 – LOT 1 » telles que présentées aux conseillers communautaires.
- D'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les pièces de l'accord-cadre de travaux de restauration de la Vire Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Souleuvre – Tranche 5 – LOT 1 et tout document y afférent.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

➤ **Mobilité (Rapporteur : M. Guy VELANY)**

**D2025-3-2-15 : Contrat de location des Vélos à Assistance Electrique (VAE) – Intégration de nouveaux vélos**

Suivant les avis favorables de la commission « Mobilité » réunie le 3 février 2025, et du Bureau Communautaire réuni le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, de bien vouloir

- **Approuver les tarifs** de location des vélos à assistance électrique « cargo » et « tricycle », applicables sur l'ensemble du territoire de l'intercom de la Vire au Noireau à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, tels que présentés aux conseillers communautaires :
- **Adopter les modalités** d'utilisation du service fixées par l'Intercom de la Vire au Noireau et mentionnées dans la convention de location des vélos spécifiques aux vélo « cargo » et « tricycle », dont le projet est présenté aux conseillers communautaires.
- **Prendre acte** que la délibération présentée lors de cette présente séance vient en complément de la délibération n°D2024-6-5-7, les tarifs et modalités de location des vélos à assistance électrique « classiques » n'évoluant pas.

**Débats :**

M. Lucien BAZIN : « Je précise qu'il y a une petite erreur matérielle dans le rapport qui vous a été transmis dans la note de synthèse. Il convient de lire que la caution est fixée à 1 500 € et non 1 000 €. C'est une décision qui résulte des réflexions du Bureau communautaire. »

Après avoir demandé s'il y a d'autres remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b>		<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b>		<input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>	

## C. Urbanisme et Habitat

### ➤ Urbanisme (Rapporteur : M. Marc GUILLAUMIN)

#### **D2025-3-2-16 : Modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vassy – Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable**

Suivant les avis favorables du Bureau communautaire et de la commission « Urbanisme-Habitat » réunis le 12 mars 2025 et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les objectifs et les modalités de concertation préalable dans la cadre de la modification de droit commun n°2 du PLU de VASSY, telles qu'elles lui sont proposées.
- **DIRE** qu'en application des article R153-20 et R153-21 du Code de l'Urbanisme, la délibération sera affichée pendant un mois au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau et en mairie de Valdallière, mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal publié dans le département.
- **AUTORISER** Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tout document afférent à la procédure de modification.
- **DIRE** que la délibération deviendra exécutoire à compter de sa réception en préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité susvisées.

#### **Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

### ➤ Habitat (Rapporteur : Mme Nicole DESMOTTES)

#### **D2025-3-2-17 : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Versement de subventions**

##### **a) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Classique et de Renouveau Urbain (RU) 2020-2025 (Commune de Vire Normandie)**

Suivant les avis favorables de la commission « Urbanisme/Habitat » et du Bureau communautaire réunis 12 mars 2025, il est demandé au Conseil communautaire d'autoriser le versement des subventions présentées, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH, pour un montant total de 1 000 €, étant précisé que la dépense correspondante sera imputée au compte n°20422.

#### **Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>47</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

##### **b) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Classique et OPAH de Renouveau Urbain (RU) multi-sites 2024-2028 (Intercom de la Vire au Noireau et communes lauréates Petites Villes de Demain)**

Suivant les avis favorables de la commission « Urbanisme/Habitat » réunie et du Bureau communautaire réunis le 12 mars 2025, il est demandé au Conseil communautaire d'autoriser le versement des subventions présentées, au vu des factures acquittées et visées par

l'animateur de l'OPAH, pour un montant total de 974 €, étant précisé que la dépense correspondante sera imputée au compte n°20422.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

➤ **Accueil des gens du voyage (Rapporteur : Mme Nicole DESMOTTES)**

**D2025-3-2-18 : Sédentarisation des gens du voyage – Lancement des marchés de travaux pour la déconstruction de l'ancien centre d'exploitation du Conseil Départemental du Calvados**

Par délibération du 28 septembre 2023, l'Intercom de la Vire au Noireau s'est portée acquéreur de la parcelle AX0043, 17 impasse Marylène Lulé, 14500 VIRE-NORMANDIE. Cette parcelle a été consentie à titre gracieux par le Conseil Départemental du Calvados en vue de la déconstruction du site pour permettre l'accueil de logements adaptés aux gens du voyage afin de répondre au schéma départemental d'accueil. En parallèle, le 21 septembre 2023, a été attribué pour les travaux de déconstruction et de dépollution du site, une subvention de 155 300 € au titre du Fonds Vert sur la mesure recyclage foncier.

Le projet est arrivé à l'étape des travaux de déconstruction et de dépollution du site de l'ancien centre d'exploitation.

Compte-tenu du montant estimé, ce marché nécessite le lancement d'une consultation prenant la forme d'un marché de travaux soumis aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du code de la commande publique.

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :

- Approuver les modalités de la consultation des marchés de travaux pour la déconstruction de l'ancien centre d'exploitation du Conseil Départemental du Calvados telles qu'elles sont présentées aux conseillers communautaires.
- Approuver les critères de dévolution du marché présentés aux conseillers communautaires.
- Autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à lancer la consultation du marché et à signer les documents de marché ainsi que toutes les pièces afférentes.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

## D. Attractivité du Territoire – Développement Économique

(Rapporteur : M. Lucien BAZIN)

**D2025-3-2-19 : Commune de Vire Normandie – Parc d'activités La Papillonnière (Pôle Environnement) : modification du bail à construction et signature d'une convention de servitude avec ENEDIS dans le cadre du projet de création d'une unité de production de CO2 biogénique par AGRIGAZ**

Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du Territoire » réunie le 5 février 2025 et du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :

- Autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer, avec la SAS Agrigaz, l'avenant au bail à construction auprès de l'Office Notarial Virois ainsi que tout document relatif à cette opération et notamment la convention de mise à disposition et de servitude, dont le projet est présenté aux conseillers communautaires, dans le cadre des travaux ci-avant référencés puis, le cas échéant, à la régularisation auprès de l'étude retenue par ENEDIS, à ses frais

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

(Rapporteur : M. Jean TURMEL)

**D2025-3-2-20 : Condé-en-Normandie – Zone Industrielle Charles Tellier – Projet de renouvellement de bail commercial avec l'entreprise Akwel**

Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du territoire » réunie le 19 mars 2025 et du Bureau communautaire réuni le 12 mars 2025, il est demandé au Conseil communautaire de :

- Décider la signature du bail portant sur l'atelier-relais situé sur la commune de Condé sur Noireau, rue des Drakkars – Condé en Normandie, au profit de la Société AKWEL, aux conditions présentées aux conseillers communautaires.
- D'autoriser Mme la Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau, ou son/sa représentant/e, à signer le bail et tout autre document s'y rapportant.

**Débats :**

Il n'y a aucune intervention.

Après avoir demandé s'il y a des remarques et/ou observations, Mme la Présidente propose de procéder au vote.

VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE: « Je proclame la clôture de la présente séance du Conseil communautaire et vous souhaite une bonne soirée et un bon retour chez vous. »

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

Signatures de  
**M. Corentin GOETHALS**  
Secrétaire de séance



Signature de  
**Mme Catherine GOURNEY-LECONTE**  
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

Date de publication (mise en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr> ; rubrique des « actes administratifs ») : 28 MAI 2025

Le présent procès-verbal est consigné au registre.

Les délibérations y afférentes peuvent être consultées :

- sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau : <https://www.vireaunoireau.fr> (rubrique « Actes administratifs »)
- au siège administratif de la Communauté de Communes Intercom de la vire au Noireau - 20, Rue d'Aignaux – Vire – 14500 VIRE NORMANDIE aux jours et horaires d'ouverture au public.